

positive ou négative; en soi, l'opération exige la singularisation des cas. Elle permettra cependant de préciser s'il est dans l'intérêt du Canada que ses politiques facilitent ces activités.

Le lecteur trouvera dans le présent document trois chapitres distincts. Le chapitre 2 s'intéresse à la logique dont sont issues les stratégies mondiales; il porte aussi sur l'internationalité et l'apatridie des multinationales. Le chapitre 3 analyse l'influence de ces dernières sur l'investissement, le commerce et la R-D dans les économies receveuses, notamment d'après les données recueillies au Canada. Dans le quatrième chapitre, nous étudions les conséquences de l'expansion des multinationales dans l'optique de la politique commerciale et économique canadienne et faisons des recommandations pertinentes à ce sujet.

2. L'AVÈNEMENT DES SOCIÉTÉS D'ENVERGURE MONDIALE

2.1. Que signifie l'expression «multinationale mondiale»?

2.1.1 Définition

Avant d'établir s'il existe vraiment de grandes sociétés «apatrides», il faut bien situer le mode d'organisation traditionnel des multinationales. Pour Statistique Canada, une multinationale est une «entreprise à personnes morales multiples qui contrôle des personnes morales résidant dans plus d'un pays».² Une entreprise à personnes morales multiples se compose d'une tête d'entreprise et d'au moins une personne morale contrôlée. On peut en déduire que le Canada possède ses propres multinationales et qu'il en accueille bien d'autres. Nous nous intéressons uniquement à ces dernières, c'est-à-dire aux filiales de multinationales étrangères qui évoluent ici.

2.1.2 Les multinationales se sont-elles mondialisées?

Même si certains auteurs utilisent indifféremment les expressions «multinationales» et «sociétés mondiales», nous croyons que ces dernières forment une variante particulière des premières. Pour expliquer notre point de vue, nous présenterons d'abord deux types extrêmes de structures industrielles, à savoir l'industrie multinationale et l'industrie mondiale.³ L'une et l'autre sont fort différentes,

² Cette définition est tirée de Krause, W.E. et D. Swimmer, *L'investissement étranger au Canada : mesure et définitions*, document de travail n° 12 d'Investissement Canada, août 1992, p. 35.

³ Se référer à Investissement Canada, *Les conséquences de la mondialisation pour les entreprises*, document de travail n° 1990-V, pp. 44 et 45.